

Depuis le 13 mai 2016, le Premier ministre enjoint les services déconcentrés de l'Etat à nommer des référents radicalisation afin de faciliter la détection des cas de radicalisation. Cette mesure est suivie par une circulaire de décembre 2020 qui renforce la relation entre les référents radicalisation des ARS et ceux des établissements de santé et médico-sociaux. Les référents ont principalement pour missions de sensibiliser et conseiller les professionnels sur le sujet.

Bien que le milieu médical semble peu touché par la radicalisation, les professionnels de santé ainsi que les patients peuvent être concernés par ce phénomène. A contrario, les atteintes à la laïcité semblent plus importantes. Ces deux concepts font parfois l'objet d'amalgames qu'il est important de distinguer. Comment concilier alors le principe de laïcité, le principe de neutralité au sein de l'établissement public de santé, le droit des patients d'exercer un culte dans le respect des règles établies et la clause de conscience des médecins ?

Cette journée permettra de rappeler ce qu'est la radicalisation et ce qu'elle n'est pas, quelles sont les réponses publiques mises en œuvre et quels sont les enjeux qui y sont liés. L'après-midi sera l'occasion de réfléchir en petits groupes à la résolution de situations et mieux comprendre la complexité de la radicalisation dans le milieu médical.



Corps médical et prévention de la radicalisation, quels enjeux ?

Jeudi 13 octobre 2022, 9h - 17h

Salle de réception, premier étage, Coliseum, rue Caumartin

80000 Amiens

Depuis le 13 mai 2016, le Premier ministre enjoint les services déconcentrés de l'Etat à nommer des référents radicalisation afin de faciliter la détection des cas de radicalisation. Cette mesure est suivie par une circulaire de décembre 2020 qui renforce la relation entre les référents radicalisation des ARS et ceux des établissements de santé et médico-sociaux. Les référents ont principalement pour missions de sensibiliser et conseiller les professionnels sur le sujet.

Bien que le milieu médical semble peu touché par la radicalisation, les professionnels de santé ainsi que les patients peuvent être concernés par ce phénomène. A contrario, les atteintes à la laïcité semblent plus importantes. Ces deux concepts font parfois l'objet d'amalgames qu'il est important de distinguer. Comment concilier alors le principe de laïcité, le principe de neutralité au sein de l'établissement public de santé, le droit des patients d'exercer un culte dans le respect des règles établies et la clause de conscience des médecins ?

Cette journée permettra de rappeler ce qu'est la radicalisation et ce qu'elle n'est pas, quelles sont les réponses publiques mises en œuvre et quels sont les enjeux qui y sont liés. L'après-midi sera l'occasion de réfléchir en petits groupes à la résolution de situations et mieux comprendre la complexité de la radicalisation dans le milieu médical.

Pour des raisons d'organisation, nous vous remercions de vous inscrire via le lien suivant :

<https://prev-radicalites.org/inscription-journee-de-sensibilisation-corps-medical-et-prevention-de-la-radicalisation-queles-0>

NB : Inscription limitée à 50 professionnels et obligatoire avant le 10 octobre 2022.

N'hésitez pas à diffuser cette invitation aux professionnels médicaux intéressés. Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

CRPRS • Centre de ressources pour la prévention des radicalités sociales

Bât. Arboretum • 7^{ème} étage, 135 Bd Paul Painlevé - 59000 Lille • 03 20 25 10 29 •

contact@prev-radicalites.org • www.prev-radicalites.org

Poids : 202.85 Ko

[Téléchargement](#) [1] [Favoris +](#) [2]

Date(s) pour cet événement

Jeudi 13 octobre 2022 - 09:00 - 17:00

Informations pratiques

Horaires:
9h00-17h00

URL de la source (modifié le 05/10/2022 - 10:42): <https://prev-radicalites.org/agenda/sensibilisation-corps-medical-et-prevention-de-la-radicalisation-quels-enjeux>

Liens

[1] [https://prev-](https://prev-radicalites.org/sites/default/files/atoms/files/programme_et_invitation_13_octobre_2022.pdf)

[radicalites.org/sites/default/files/atoms/files/programme_et_invitation_13_octobre_2022.pdf](https://prev-radicalites.org/sites/default/files/atoms/files/programme_et_invitation_13_octobre_2022.pdf)

[2] <https://prev-radicalites.org/javascript%3A%3B>